

# **COMPTE-RENDU**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juillet, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 23/07/2025

**Présents** : ALCOUFFE Christophe, DEBAECKER Louise, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, RUFIE Bertin, ROZIÈRES Nathalie, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

**A donné pouvoir** : BONAFÉ Brigitte à VIDAL Sylvie

**Absents excusés** : CASANOVA Adeline, LOTTIN Cyprien, SANCHEZ Nadine

**Secrétaire de séance** : TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 19 juin 2025 est approuvé à 9 voix pour.

### **DELIBERATIONS**

#### **1/ Fonds de concours CCPR (Communauté de Communes du Pays Rignacois)**

Au vu des charges importantes supportées par la communauté de communes, la CCPR sollicite la mise en place d'un fonds de concours pour financer les travaux de voirie sur l'ensemble des communes. Ce fonds de concours prévoit un versement de chaque commune, calculé selon le nombre de kilomètres de voirie communale. Pour Auzits, le montant s'élève à 14 689 €.

*Délibération approuvée à l'unanimité (9 voix).*

#### **2/ Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution de gaz**

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) entretient les réseaux de distribution de gaz sur le domaine public de la commune. Dans ce cadre, la commune perçoit une redevance de la part de GRDF qui fixe le montant versé annuellement.

*Délibération adoptée à 9 voix pour*

### **SUJET ABORDÉS**

#### **1/ Travaux aménagement la Planque**

Les travaux du bourg sont pratiquement terminés : les main-courantes sont posées, le pressoir et l'abribus sont aussi en place.

Le lot paysager, plantations de pelouse et arbres, interviendra cet automne.

Restent quelques détails à réaliser : la pose du toboggan pour l'espace enfants, un support vélos, des tables et bancs, la création de panneaux explicatifs pour le terrain de jeu de quilles et pour le pressoir précisant le nom du donateur.

L'éclairage au niveau du pressoir ainsi que la borne électrique de recharge seront installés courant septembre.

Dans le cadre de l'aménagement du Riou Viou, un suivi d'entretien des plantations se fera le long du ruisseau également en septembre.

## **2/ Terrain de Rulhe**

Les travaux sur le terrain se situant à côté de la salle des fêtes sont pour le moment à l'arrêt suite à la défection d'un fournisseur. Tout est fait pour que l'ouvrage soit terminé pour la fête du village.

## **3/ Devis et travaux**

Un devis a été demandé à ONET Propreté et Services pour le nettoyage complet (salles, cuisines et sanitaires) avec la vitrerie des trois salles des fêtes ainsi que la vitrerie de la mairie. Le devis s'élève à 2 800 € HT soit 3 360 € TTC. La vitrerie de la mairie a été déjà nettoyée et les salles des fêtes seront faites début septembre avant les fêtes votives.

Un devis a été demandé à deux fournisseurs pour des poubelles afin de mettre en place le tri au niveau des salles des fêtes. La SOB propose une poubelle avec couvercle sans pédale pour le prix de 28,50 € l'unité. LIQUERE propose une poubelle avec pédale et couvercle pour 43 € l'unité.

Le choix se porte sur le devis de la SOB qui sera accepté et signé pour un montant total de 211,96 € HT soit 254,35 € TTC.

## **4/ Projet photovoltaïque**

Le projet de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, d'une surface de 110 m<sup>2</sup> sur le toit du hangar communal, avance :

. Actuellement nous sommes en phase d'étude pour vérifier que la charpente supportera bien le poids des capteurs.

. Nous attendons également l'accord d'ENEDIS pour le raccordement

Le montant de l'installation est chiffré à 28 000 € HT avec une subvention de 4 000 € soit un coût restant à charge de 24 000 €.

## **5/ DSP (Délégation de Service public)**

*Monsieur le maire demande à son adjoint M. Serge Portié (lien de parenté avec la gérante) de ne pas prendre part au débat et ce dernier sort de la salle.*

Le 30 juin 2025, la commission DSP a rencontré la gérante, Mme Echcharfi Kabira, du restaurant « Douceurs d'Avey'Roc » pour la présentation du bilan financier et moral annuel. Cette échéance est prévue par le contrat.

Afin de clarifier certains points au niveau financier, il a été nécessaire de prendre contact par téléphone avec la comptable qui a donné les explications aux membres de la commission.

Pour le bilan moral, l'échange entre la commission et la gérante a été plutôt compliqué au vu de certains malentendus.

Après avoir échangé, chacun convient que le but est commun : la bonne marche du service et sa prospérité.

Les élus sont conscients de la difficulté à faire vivre un commerce au sein d'une petite commune rurale, et ils ont la conviction que la gérante a les capacités et des moyens pour réussir.

*M. Serge Portié réintègre la séance.*

## **6/ Emploi agent technique à mi-temps**

Après avoir réceptionné dix candidatures pour ce poste, une sélection des CV et lettres de motivations a été faite pour recevoir cinq candidats dans un premier entretien. Trois personnes ont convaincu le groupe de travail. Il a été très difficile de choisir car chacun de ces candidats avait le profil recherché. Un candidat a été éliminé.

Les deux candidats restants ont dû se présenter à un second entretien avec une mise en situation. Un seul candidat s'est présenté et il a, par conséquent, été choisi pour le poste en précisant que ce dernier a réussi la mise en situation.

Par conséquent, M. Jean-Patrick MATHIEU, domicilié sur la commune, intégrera le service technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 avec une semaine alternée de 2 jours et de 3 jours de travail.

## **INFORMATIONS AUX ELUS**

*20H30 : M. Cyprien Lottin, pris par son travail, intègre la séance du conseil municipal*

### **1/ Le Relais 48**

Il s'agit de l'organisme chargé de la collecte des containers à textiles sur la région et de leur acheminement vers les centres de traitement.

Au 15 juillet, le Relais était contraint d'interrompre ses collectes sur l'ensemble des territoires pour des raisons financières (conflit avec l'organisme de traitement).

Cependant, le gouvernement a voulu résoudre ce contentieux et a pris un arrêté ministériel fixant un prix plancher que la société de traitement doit accepter.

Ainsi, la reprise des collectes a eu lieu le 24 juillet.

### **2/ Emplois saisonniers**

Juliette, Morgane, Camille et Adrien ont été nos employés saisonniers de ce mois de juillet. Chacun a pu appréhender le monde du travail, avec une première expérience pour certains d'entre eux. L'équipe municipale les remercie pour leur implication et pour leur travail.

### **3/ Marchés nocturnes**

Un bilan général est effectué par Mmes Nathalie Rozières et Sylvie Vidal :

Une ambiance très conviviale se dégage de ces soirées, grâce à l'engagement des bénévoles des associations, des producteurs contents de leurs ventes, des artistes qui insufflent la gaieté et une population présente lors des trois marchés.

### **4/ Location d'appartement ou maison**

Actuellement, plusieurs demandes sont remontées en mairie, de familles cherchant une location d'appartement ou de maison sur la commune. Malheureusement, il existe peu d'offres vers lesquelles orienter ces personnes.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- « L'association Nationale des Anciens combattants et ami (es) de la Résistance » a envoyé une invitation pour commémorer l'anniversaire de la traversée de la colonne allemande du 10 août 1944. Des manifestations sont organisées le dimanche 10 août 2025. Des élus de la commune pourront s'y rendre.

- L'inauguration de l'aménagement des espaces publics du bourg d'Auzits est prévue le vendredi 17 octobre en fin d'après-midi, ceci de manière couplée avec l'inauguration de la renaturation du Riou Viou par le SmCLM –syndicat de rivière – et la CC du pays Rignacois.
- Une prochaine séance de conseil municipal pourrait être programmée le 18 septembre 2025 : à confirmer.

*La séance est levée à 21h00*